

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Code du produit : 0893 225 105

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Adhésifs et / ou mastics
Utilisation professionnelle du produit

Restrictions d'emploi recommandées : Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Würth France
Z.I.Ouest, Rue Georges Besse
67158 Erstein

Téléphone : +33 (0)388 64 53 00

Téléfax : +33 (0)388 64 62 00

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : prodsafe@wuerth.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (France) +33 (0)1 45 42 59 59. Nancy Anti-poisons Center (24/7) +33 (0)3 83 32 36 36 bnpc@chu-nancy.fr

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis.

Étiquetage supplémentaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH208	Contient N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine, N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine, Triméthoxyvinylsilane. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7 220-449-8 014-049-00-0 01-2119513215-52	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Sens. 1B; H317 STOT SE 2; H371 (Système nerveux central, nerf optique) Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: > 300 - 2.000 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (vapeur): 16,8 mg/l	>= 1 - < 10
N-(3-(Triméthoxysi-	1760-24-3 217-164-6	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332	>= 0,1 - < 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version 11.3 Date de révision: 09.12.2025 Numéro de la FDS: 10605123-00021 Date de dernière parution: 05.11.2025
Date de la première version publiée: 17.02.2016

lyl)propyl)éthylènediamine	01-2119970215-39	Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 STOT SE 2; H371 (Système nerveux central, nerf optique) STOT RE 2; H373 (Voies respiratoires)	
		Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: > 300 - 2.000 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 1,5 mg/l	
N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine	3069-29-2 221-336-6 01-2119963926-21	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317	>= 0,1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version 11.3	Date de révision: 09.12.2025	Numéro de la FDS: 10605123-00021	Date de dernière parution: 05.11.2025 Date de la première version publiée: 17.02.2016
-----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instruction du personnel médical.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de métaux
Oxydes de silicium
Oxydes d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version 11.3 Date de révision: 09.12.2025 Numéro de la FDS: 10605123-00021 Date de dernière parution: 05.11.2025
Date de la première version publiée: 17.02.2016

Mesures d'hygiène : l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Conserver à l'abri de l'eau.
Protéger de l'humidité.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

Température de stockage recommandée : 10 - 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Carbonate de calcium	471-34-1	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				

Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm 260 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire: Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau				
		VME	200 ppm 260 mg/m3	FR VLE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version 11.3 Date de révision: 09.12.2025 Numéro de la FDS: 10605123-00021 Date de dernière parution: 05.11.2025
Date de la première version publiée: 17.02.2016

	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	1.000 ppm 1.300 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites admises (circulaires)			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Triméthoxyvinylsilane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,9 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,04 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	93,4 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	26,9 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	260 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	260 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,6 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	5,36 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	50 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	50 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,1 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	4 mg/m3
N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	12 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,7 mg/kg p.c./jour

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version 11.3 Date de révision: 09.12.2025 Numéro de la FDS: 10605123-00021 Date de dernière parution: 05.11.2025
Date de la première version publiée: 17.02.2016

	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	1,7 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,9 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	2,9 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,83 mg/kg p.c./jour
Carbonate de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,36 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	6,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,06 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	6,1 mg/kg p.c./jour
12-Hydroxy-N-(2-octadécanamidoéthyl)octadécanamide; 12-hydroxy-N-(2-propanamidoéthyl)octadécanamide; N-(2-propanamidoéthyl)propanamide	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	17,62 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Triméthoxyvinylsilane	Eau douce	0,34 mg/l
	Eau de mer	0,034 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	3,4 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	110 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,24 mg/kg
	Sédiment marin	0,12 mg/kg
	Sol	0,052 mg/kg
N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine	Eau douce	0,062 mg/l
	Eau de mer	0,0062 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,62 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	25 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version 11.3 Date de révision: 09.12.2025 Numéro de la FDS: 10605123-00021 Date de dernière parution: 05.11.2025
Date de la première version publiée: 17.02.2016

	Sédiment d'eau douce	0,22 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,022 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,0085 mg/kg poids sec (p.s.)
N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine	Eau douce	0,062 mg/l
	Eau de mer	0,0062 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,62 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	25 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,24 mg/kg
	Sédiment marin	0,024 mg/kg
	Sol	0,01 mg/kg
Carbonate de calcium	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
12-Hydroxy-N-(2-octadécanamidoéthyl)octadécanamide;12-hydroxy-N-(2-propanamidoéthyl)octadécanamide;N-(2-propanamidoéthyl)propanamide	Eau douce	0,009 mg/l
	Eau douce - intermittent	1 mg/l
	Eau de mer	0,0009 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	384 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	384 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	45,2 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	222,2 Aliments mg / kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10).
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Veillez à respecter toutes les exigences locales et/ou nationales applicables en sélectionnant des mesures de protection destinées à un travail spécifique.
Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité
Veuillez toujours porter des lunettes de protection lorsqu'on ne peut exclure un risque de contact du produit avec les yeux par inadvertance.
L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 166

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
11.3	09.12.2025	10605123-00021	05.11.2025
			Date de la première version publiée:
			17.02.2016

Protection des mains

Matériel	: caoutchouc butyle
Délai de rupture	: > 480 min
Épaisseur du gant	: > 0,7 mm
Ligne directrice	: L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 374

Matériel	: Néoprène
Délai de rupture	: > 480 min
Épaisseur du gant	: > 0,7 mm
Ligne directrice	: L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 374

Matériel	: Caoutchouc nitrile
Délai de rupture	: > 480 min
Épaisseur du gant	: > 0,7 mm
Ligne directrice	: L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 374

Remarques	: Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
-----------	---

Protection de la peau et du corps	: Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
-----------------------------------	--

Protection respiratoire	: Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
-------------------------	---

Filtre de type	: L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 137
	: Appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: solide
Forme	: pâte
Couleur	: blanc
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et in-	: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

tervalle d'ébullition

Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme danger d'inflammabilité

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Non applicable

Point d'éclair : 93,3 - < 100 °C

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : La substance / Le mélange réagit à l'eau

Viscosité
Viscosité, cinématique : > 21 mm²/s

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Pression de vapeur : Non applicable

Densité : 1,54 g/cm³ (20 °C)

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule
Taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Taux d'évaporation : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par
le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Des produits de décomposition dangereux se formeront au contact de l'eau ou de l'air humide.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Contact avec l'eau ou l'air humide : Méthanol

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Estimation de la toxicité aiguë (Humain): > 300 - 2.000 mg/kg
Méthode: Avis d'expert
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 16,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1.897 mg/kg
Méthode: OPPTS 870.1100
Estimation de la toxicité aiguë (Humain): > 300 - 2.000 mg/kg
Méthode: Avis d'expert
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1,49 - 2,44 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OPPTS 870.1300

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Méthode: OPPTS 870.1200

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 200 - 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Irritation légère de la peau

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Effets irréversibles sur les yeux

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 406
Résultat	: Pas un sensibilisateur de la peau.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Type de Test	: Test de Buehler
--------------	-------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : positif

Evaluation : Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : positif

Evaluation : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau chez l'homme

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : positif

Evaluation : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau chez l'homme

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version 11.3	Date de révision: 09.12.2025	Numéro de la FDS: 10605123-00021	Date de dernière parution: 05.11.2025 Date de la première version publiée: 17.02.2016
-----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro d'échange de chromatides-sœurs sur cellules de mammifère
Méthode: OPPTS 870.5900
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: négatif

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Système nerveux central, nerf optique
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Système nerveux central, nerf optique
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Voies d'exposition	: Ingestion
Evaluation	: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Voies d'exposition	: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Organes cibles	: Voies respiratoires
Evaluation	: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations >0,02 à 0,2 mg/l/6h/d.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Espèce	: Rat
LOAEL	: 62,5 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 54 jours
Méthode	: OCDE ligne directrice 422

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Espèce	: Rat
NOAEL	: >= 500 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 44 jours

Espèce	: Rat
NOAEL	: 0,015 mg/l
LOAEL	: 0,045 mg/l
Voie d'application	: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Durée d'exposition	: 13 Sem.
Méthode	: OCDE ligne directrice 413

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 500 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 29 jours

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
11.3	09.12.2025	10605123-00021	05.11.2025
			Date de la première version publiée:
			17.02.2016

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 191 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 168,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 957 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 957 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
11.3	09.12.2025	10605123-00021	05.11.2025
			Date de la première version publiée:
			17.02.2016

- Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- NOEC (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (*Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Méthode: DIN 38 412 Part 8
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie)
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Danio rerio* (poisson zèbre)): 597 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): 8,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): 3,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (*Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*)): > 1 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

nismes 67 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Méthode: DIN 38 412 Part 8
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Triméthoxyvinylsilane:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 51 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-A
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

N-[3-(diméthoxyméthylsilyl)propyl]éthylènediamine:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 39 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-A
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

N-(3-(Triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,3
Remarques: Calcul

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Emballages contaminés	: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.
Code des déchets	: Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: produit usagé 08 04 10, déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09 produit inutilisé 08 04 10, déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09 emballages souillés 15 01 06, emballages en mélange

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la : Les conditions de limitation pour les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 20: Oxyde de dioctylétain

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles : 84, 49, 49 bis
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles et aux émissions de l'élevage (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 3 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H371	: Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



MS POLYMER HIGH TACK BLANC 290 ML

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2025
11.3	09.12.2025	10605123-00021	Date de la première version publiée: 17.02.2016

Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR